

Habitat - Logement Cadre de vie

DÉBAT D'ACTUALITÉ

Les dynamiques des Agenda 21 de l'Essonne :
développement durable intégré et renouveau
de la démocratie participative ?

JEUDI 26 MARS DE 14H À 17H



DÉBAT D'ACTUALITÉ

LES DYNAMIQUES DES AGENDAS 21 DE L'ESSONNE :

DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRÉ ET RENOUVEAU DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'AGENDA 21, UN JEU D'ÉQUILIBRE

Faire participer la population à la construction d'un territoire "durable", impliquer les associations, les entreprises, les collectivités pour mettre en œuvre des politiques plus respectueuses de l'environnement à long terme : c'est l'objectif des "Agendas 21" locaux.

Troisième département de France ayant initié un Agenda 21, en mars 2002, l'Essonne est le premier à avoir considéré la participation de la population comme pierre angulaire du projet. Quatre ans plus tard, il était récompensé par les "rubans du développement durable", opération nationale de valorisation des expériences remarquables pour le développement durable. Tout a commencé à l'automne 2002 par une large consultation de la population : enquête filmée de l'opinion des Essonnais, forums réunissant au final plus de 2 000 personnes... "Ce premier travail a permis de faire tomber le rideau de méfiance qui couvrait d'une part les élus, peu habitués à consulter la population), et d'autre part la population, qui s'attendait à une campagne de communication sans réelle prise en compte de son opinion", rappelle Elodie Vaxelaire, responsable de la délégation au développement durable et solidaire. Quatre points forts ont émergé : les problèmes de déplacements, les inquiétudes sur le développement économique (comment et pour qui ?), mais aussi, un besoin de renforcer la convivialité et l'envie de préserver le patrimoine essonnais. Des groupes de travail ont alors élaboré 582 propositions d'actions. Parallèlement, un questionnaire était envoyé aux Essonnais pour qu'ils valident la pertinence des propositions. Déception. Seuls 4 000 questionnaires ont été retournés. "On espérait environ 15 000 retours... Visiblement, les questionnaires ne sont pas la meilleure façon d'impliquer la population", analyse la spécialiste.

Forum participatif pour une Essonne durable

Janville-sur-Juine le 20 mars. Plusieurs forums participatifs pour une Essonne durable ont été organisés. Il s'agit de séances de débats où habitants et acteurs du territoire abordent les sujets qui leur semblent prioritaires en matière de développement durable et solidaire. © Délégation au développement durable et solidaire/CG91

L'Agenda 21 est adopté en 2003. Il comporte 120 engagements (voir Ressources), répondant aux 582 propositions de la population, et engageant l'ensemble des services du département : directions des déplacements (22 engagements), de l'environnement (18), des personnes âgées et handicapées (9),... Principale difficulté : impliquer, outre les services administratifs, les citoyens. Un Observatoire participatif des engagements (OPE) constitué de 400 Essonnais a été mis en place. Ces bénévoles rencontrent les services et élus départementaux, ou visitent les réalisations pour vérifier l'avancement des engagements, formuler des propositions d'amélioration, etc. "Apporter sa pierre à l'édifice autrement qu'avec un bulletin de vote, c'est très enrichissant", témoigne l'un d'eux.

Paru le : mardi 10 avril 2007 sur www.savoirs.essonne.fr

Journaliste : A. Joseph

Expert : C. Renard, E. Vaxelaire, N. Serre

POLITIQUE DE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES APPROCHES CONVERGENTES

On constate une convergence des moyens et des objectifs de la politique de la ville et du développement durable. Les deux démarches apportent en effet des propositions de réponse aux limites du développement urbain: précarisation, exclusion, mise au ban de certaines catégories de population ...

Le développement durable complète cependant l'approche de la politique de la ville en incluant la préservation de l'environnement urbain comme objectif des démarches mises en œuvre. Un tel objectif permet de soulever des problématiques de mobilité, de santé, de consommation de ressources naturelles, de pollutions et de production de déchets. Si ces thématiques sont traitées par les collectivités, elles sont rarement intégrées dans une vision globale de la politique de la ville. Ainsi, la recherche d'une amélioration de la qualité de vie est couplée à une diminution de l'empreinte écologique des territoires. Une convergence des approches vient compléter les similitudes constatées entre les objectifs respectifs de la politique de la ville et du développement urbain durable. La politique de la ville est la politique structurante du territoire urbain ciblé comme « sensible ». Elle s'appuie sur les politiques de développement économique, d'éducation, de santé pour susciter une dynamique de développement. Sa vocation est donc d'être transverse. Cette recherche d'intégration et de transversalité apparaît pertinente face au constat du cloisonnement des usages et de l'approche monofonctionnelle: isolement des quartiers périurbains et concentration des problèmes sociaux. Or, l'ambition de transversalité est aussi portée par le développement durable et traitée par l'étude des interdépendances entre les dimensions environnementale, sociale et économique des politiques menées.

Qu'il s'agisse des approches, du contenu ou des objectifs des opérations de renouvellement urbain et des stratégies de développement urbain durable, la convergence est forte. L'approche « développement durable » intègre aussi le contenu et les champs à prendre en compte dans l'élaboration d'un plan d'action (mobilité, santé...).

Le fait que les contrats de ville visent la restauration de la crédibilité de l'action publique et la valorisation des initiatives des habitants est aussi une passerelle entre les deux approches. En insistant sur la gouvernance urbaine, le développement durable propose en effet aux dirigeants politiques de se réappropriier la gestion, l'organisation et le développement de l'espace urbain, par une approche non technique, participative et surtout porteuse de sens. Sur ce dernier point, le développement durable vient compléter l'approche portée par la politique de la ville, en suggérant de travailler avant tout sur la vision d'un futur désiré pour le territoire considéré. (...)

Ari BRODACH et Mélanie GOFFI

« La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? »,

© Développement Durable et Territoires, novembre 2005,

www.developpementdurable.revues.org

(Extraits).

Bibliographie

Les dynamiques des Agendas 21 de l'Essonne : développement durable intégré et renouveau de la démocratie participative ?

Jeudi 26 mars 2009

■ Ouvrages

Agir ensemble pour des territoires durables : ou comment réussir son agenda 21, Antoine Charlot, Comité 21 2008, 169 pages

36 000 communes face au développement durable : Construire et évaluer votre politique de développement durable avec « Collectivités 21 », Marie-Simone Poublon, Afnor, 2008, 113 pages

Développement durable et renouvellement urbain : des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers, Charlot-Valdieu, Catherine Outrequin, Philippe, l'Harmattan (villes et entreprises), Paris, 2006, 296 pages

Politique de la ville et développement durable : des interactions à construire, rencontres du 22 novembre 2007, Profession Banlieue, Pôle ressources Ville et développement social, Pôle ressources de la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration de la ville de Paris, Centre de ressources Politique de la Ville en Essonne, 2007, 97 pages

La concertation, cœur du développement durable, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, éd. du CERTU (Lyon), 2006, 32 pages + fiches thématiques et CDRom

Objectif développement durable. Comprendre agir sur son territoire. Retours d'expériences et recommandations pour l'Agenda 21 local, RARE (Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement), 2005, 106 pages

■ Dossiers et rapports

Agenda 21. Agir ensemble pour une Essonne durable et solidaire. Support d'intervention, Elodie Vaxélaire, 20 juin 2008. Conseil Général de l'Essonne, n.p.

Agenda 21. Bilan de la première étape pour un développement durable et solidaire. Rapport d'appréciation : Assemblée départementale le 25 juin 2007, Conseil général de l'Essonne, 2007, 42 p.

Approche territoriale du développement durable. Repères pour l'Agenda 21 local, Laurent Comelgau, Nathalie Holec, Jean-Pierre Piechaud, Association 4D (Paris), 2008, 136 pages

Actes de l'atelier de travail 19 décembre 2006. Présentation de l'Observatoire et repères pour une démarche territoriale de développement durable : Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable, AGENDA 21, 2006, 44 pages

La ville et l'enjeu du développement durable, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Marc Sauvez, la Documentation française (Collection des rapports officiels), 2001, 436 pages

Articles et revues

« Développement durable ou décroissance sélective ? » (Dossier), *Mouvements N° 41*, La découverte, septembre octobre 2005

« La ville durable. Perspectives françaises et européennes » (Dossier), Jean Marc Offner, Carole Pourchez La Documentation française, *Problèmes politiques et sociaux N° 933*, février 2007, 119 pages

Sitographie



Centre de ressources Politique de la Ville
<http://www.crpve91.fr/>



Centre de documentation de l'urbanisme
<http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/>



Association des éco-maires
www.ecomaires.com



Dossiers et débats sur le développement durable
www.Association4d.org



Portail des agendas 21 en France, animé par le Comité 21
www.agenda21france.org



Directions régionales de l'environnement
<http://www.ecologie.gouv.fr>



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<http://www2.ademe.fr>



Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies
<http://www.arenidf.org/>



Centre de ressources du développement durable
<http://www.cerdd.org/>